



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

COMITÉ INTERRÉGIONAL ATLANTIQUE SUD - CIAS

AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU - CHARENTES

La commission Régionale « Environnement et Biologie » Atlantique Sud organise
un week-end sur **l'étang de Thau** les 21 et 22 juin 2008



Cette sortie s'adresse à tous les plongeurs licenciés, qui veulent de façon simple et conviviale découvrir la richesse des fonds de l'étang de Thau

L'école de plongée sétoise (WWW.epsetoise.com) se fera un plaisir de vous promener dans les canaux de Sète afin de se rendre sur l'un des trois sites de plongées de ce week-end.

Le temps de plongée : « jusqu'à plus d'aire », Les bouteilles sont fournies par le club. Prix d'une plongée 23€, soit 69€ pour cette sortie.

L'Hébergement sera assuré à l'auberge de jeunesse de Sète, en chambre de quatre personnes. L'arrivée des participants est prévue le vendredi 20 juin au soir (à partir de 18h). Le tarif par personne sera de 50 €. Ce tarif comprend deux nuits (le vendredi soir et le samedi soir) plus le repas du samedi soir.

Prévoir le pique nique du samedi midi et du dimanche midi

Attention le nombre de place est limité à Seize plongeurs maximums,
la **date limite d'inscription** est fixée au **31 mars**

Il vous sera demandé un chèque de 23€ à l'ordre de « l'école de plongée Sétoise », et un chèque de 12,50€ à l'ordre de « auberge de jeunesse »

Liens utiles :

« Ecole de plongée Sétoise » Résidence Neptune 1 Quai de l'encablure- chemin des Quilles 34200 Sète Tel 04-67-78-90-37



Auberge de jeunesse rue Général Revest 34200 Sète Tel 04 -67-53-46-68

Voir Mappy ou Via Michelin

L'auberge de jeunesse est pourvu d'un parking

Fiche d'inscription de la sortie de l'étang de Thau

A retourner accompagné d'un acompte à

SOFYS Jacques « pont de labe » 47270 St Pierre de Clairac

Jacques.sofys@wanadoo.fr

tel portable 06-89-35-14-67 Fixe HR 05-53-95-37-90

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal-ville :

E mail :

Tel fixe :

Tel portable :

Numéro de licence 2008 :

Je suis plongeur (se) niveau :

Je viens :

seul

en couple

en famille

(précisez le nombre)

J'arrive :

le vendredi soir

le samedi matin

Je verse deux chèques d'arrhes :

Un chèque à l'ordre du club plongé « école de plongée sétoise » de 23€

Un second à l'ordre de « auberge de jeunesse » de 12,50€